**Le candidat**, qu’il soit sous statut scolaire ou non, **choisit le français ou l’histoire-géographie**.  
  
-  **S’il a opté pour le français, le candidat choisit entre la présentation d’une œuvre ou d’un groupement de textes (1).**

**le groupement de textes (2) ou les œuvres (3) sont celles du programme limitatif (4) ; les œuvres à présenter (3) sont celles exclusivement du programme limitatif (4 )**. Les apports d’autres références au fil de l’entretien sont des éléments de valorisation mais ne peuvent aucunement se substituer aux œuvres du programme limitatif.

**(1)** Le candidat se présente sans document

**(2)** Le groupement de textes est en relation avec le thème du jeu

**(3)** Œuvres intégrales au programme : Honoré de Balzac, La Peau de chagrin ; Bruce Bégout, Zéropolis - L'expérience de Las Vegas ;   
Emmanuel Carrère, Hors d'atteinte ? ; Feodor Doistoïevski, Le Joueur ; Yasunari Kawabata, Le Maître ou le tournoi de go ; Maylis de Kerangal, Corniche Kennedy ; Choderlos de Laclos, Les Liaisons dangereuses ; Erwan Le Bihan, Requiem pour un joueur ; Vladimir Nabokov, La Défense Loujine ; Arthur Schnitzler, Les Dernières Cartes ; Stefan Zweig, Le Joueur d'échecs

**(4)** Programme limitatif et grille d'évaluation en pièces jointes

**- S'il a opté pour l'histoire-géographie :**

**La deuxième sous-épreuve porte sur le programme de terminale** (connaissances et compétences évaluées dans les unités d'histoire-géographie et enseignement moral et civique). **Le candidat n'a aucun document à apporter. A l'invitation de l'évaluateur, le candidat tire au sort un sujet, le prépare pendant 15 minutes, puis le présente à l'examinateur. Il n'y a pas de sujet d'EMC proposé au tirage au sort, mais l'EMC fait systématiquement partie de l'entretien avec le candidat. Le sujet d'histoire ou de géographie consiste en un commentaire d'un document fourni par l'examinateur** (texte, image, graphique, carte, etc.) qui porte sur **un des thèmes des programmes d'histoire ou de géographie**. En histoire-géographie, **lors de l'entretien, une question d'EMC est posée au candidat** afin de s'assurer de sa connaissance des principes et valeurs de la République et des règles de fonctionnement du débat démocratique.

- Il n'est pas établi au préalable de banque de sujets, ni au niveau national ni au niveau académique. **Il appartient aux examinateurs de chaque sous-épreuve de l'épreuve de contrôle d'élaborer plusieurs sujets** pour permettre au candidat de tirer au sort un sujet dans la discipline choisie.

- L'épreuve, d'une durée de 15 minutes, débute par un exposé du candidat sans interruption de l'évaluateur d'une durée maximale de 5 minutes. L'examinateur engage ensuite un échange avec le candidat, soit en poursuivant le même sujet, soit en élargissant le champ de la réflexion sur d'autres parties du programme de la sous-épreuve présentée. **L'examinateur se réfère aux critères d'évaluation définis dans la grille annexée à la note de service du 31/12/21** (annexe 5).

**Extraits de la** [**note de service**](https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2139306N.htm) **du 31-12-2021**